



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 23-07-2025 /

Dossier complet le : 23-07-2025 /

N° d'enregistrement : 004555/KK P

1 Intitulé du projet

Projet de renovation du crematorium de la commune d'Avanne-Aveney (25).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

OGF

Raison sociale

SAS

N° SIRET

54207679930178

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

GOURINAL

Prénom(s)

Jean Antoine

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
48. Crématoriums., 48A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société OGF est délégataire pour l'exploitation du crématorium d'Avanne-Aveney, dans le département du Doubs (25), en région Bourgogne-Franche-Comté. Le projet consiste en la rénovation et l'extension du bâtiment du crématorium d'Avanne-Aveney. Dans le cadre du projet, les modifications suivantes sont apportées : • création d'une salle de convivialité ; • extension de la salle de cérémonie ; • extension des espaces techniques (local officiant, local ménage, stockage des urnes, stockage des archives, baie de brassage et salle de pause). La superficie du bâtiment actuel est de 289 m² et sera de 470 m² après travaux (extension de 181 m²). Le projet ne modifie pas la capacité technique du crématorium (pas d'augmentation du nombre de crémations).

4.2 Objectifs du projet

La rénovation et l'extension du bâtiment du crématorium d'Avanne-Aveney permet : • d'améliorer les capacités techniques de celui-ci grâce à l'agrandissement de la salle de l'appareil de crémation (pas d'augmentation du nombre de crémations) ; • de proposer aux visiteurs une salle de convivialité ainsi qu'une plus grande salle de cérémonie. L'espace de travail du personnel sera amélioré grâce à la création d'une salle de pause.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de travaux a une durée estimée à 12 mois, avec un passage journalier moyen de deux véhicules liés au chantier. Les travaux en extérieur s'effectuent pendant la journée. Une charte « chantier à faible nuisance », est intégrée aux pièces du dossier de consultation des entreprises. Il s'agit d'un document contractuel valide par l'ensemble des intervenants sur le chantier, qui fixe notamment des obligations en termes de réduction des consommations, des déchets et des nuisances. Il est prévu que le crématorium reste ouvert pendant la durée des travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Conformément à la réglementation, le futur bâtiment, d'une superficie totale de 470 m² (augmentation de la superficie existante d'environ 181 m²), est constitué de deux parties distinctes pour les aménagements intérieurs : • une partie publique réservée à l'accueil des familles ; • une partie technique abritant l'ensemble des installations liées au fonctionnement du crématorium (appareil de crémation, système de traitement des émissions atmosphériques et locaux de service) réservée au personnel. L'exploitation d'un appareil de crémation est prévue (pas de modification liée au projet). L'appareil de crémation est constitué d'une chambre de crémation (crémation des cercueils, gazéification et combustion des différents éléments organiques) et d'une chambre de postcombustion des gaz. Le système de filtration permet le traitement des gaz et des fumées avant rejet dans l'atmosphère. Il consiste en un traitement par voie sèche et comprend un refroidisseur de fumées couplé à un aérorefrigérant pour évacuer les calories, ainsi qu'un doseur de réactifs neutralisants pour le traitement des fumées. Des manches filtrantes permettent la rétention des composés contenus dans les gaz, qui sont récupérés dans des fûts hermétiques. Le projet ne modifie pas la capacité technique du crématorium (pas d'augmentation du nombre de crémations). Les aménagements extérieurs, non modifiés dans le cadre du projet, comprennent : • des aménagements végétalisés (parking et abords du crématorium) avec des essences locales adaptées ; • deux zones de stationnement, au Nord-Est et au Sud-Ouest du bâtiment, comprenant 52 places, dont 3 places PMR à proximité de l'entrée. Le crématorium est actuellement ouvert 6 jours par semaine (du

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire au titre de l'article R421-14 et suivant du Code de l'Urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de la parcelle Superficie du bâtiment existant Superficie du bâtiment après extension Surface imperméabilisée existante Surface imperméabilisée après extension	(3435, m²) (289, m²) (470, m²) (2177, m²) (2367, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 16 Voie : Rue des Cerisiers

Lieu-dit :

Localité : 16 Rue des Cerisiers 25720 Avanne-Aveney

Code postal : 25720 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 5°57'47"E Lat. : 47°12'44"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Zone UYb (zone urbaine) du PLU d'Avanne-Aveney (06/06/2024). Parcelles cadastrales n° 249, 094 et 096 de la section AB.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Cette installation n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRi du Doubs Central
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Approuve le 28 mars 2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	La zone NATURA 2000 la plus proche est le pSIC/SIC/ZSC et ZPS "Vallee de la Loue et du Lison" (FR4312009 et FR4312009) de superficies de 24 997 et 24 987 ha et localisees a environ 5,94 km au Sud du crematorium.
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Pendant le phase de travaux, l'alimentation en eau du chantier est assurée par le réseau communal. La consommation d'eau est uniquement utilisée pour les besoins sanitaires et l'entretien des espaces verts. Les équipements de cremation ne necessitent pas un apport d'eau. L'eau consommée est fournie par le réseau d'alimentation en eau potable communal. Le projet ne
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet est connecte au reseau d'alimentation en eau potable ainsi qu'au reseau d'eaux usees communal. Le projet ne modifie pas la situation existante.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet correspond a la renovation et a l'extension du batiment d'un crematorium existant. Celui-ci est situe en zone urbaine.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet n'est pas a l'origine d'impact notable sur : • la quantite et la qualite des effluents ; • le trafic routier ; • la qualite de l'air ; • les emissions sonores, lumineuses et olfactives. Ces informations montrent une absence d'incidence notable du projet de modification du crematorium sur la zone appartenant au reseau NATURA 2000 la plus proche, situee a environ 5,94 km au Sud.
Milieu naturel	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet correspond a la renovation et a l'extension du batiment d'un crematorium existant.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	La commune d'Avanne-Aveney est soumise a un PPRN inondation. Le crematorium ne se trouve pas dans une zone d'alea.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Sur la base du retour d'experience, les niveaux de risques associes aux emissions atmospheriques des crematoriums sont inferieurs aux seuils de reference.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Les emissions atmospheriques sont inferieures aux valeurs limite de rejet reglementaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Durant le chantier, l'incidence du passage journalier de 2 vehicules est negligeeable. Le projet de renovation et d'extension du batiment n'entraîne pas d'augmentation du trafic pour la phase d'exploitation du crematorium.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	La phase de travaux occasionne ponctuellement des nuisances sonores dues principalement aux engins de chantier. Les niveaux sonores restent a un niveau acceptable, en dessous des limites
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	reglementaires. En phase d'exploitation, les installations techniques ne generent pas de nuisances sonores (pas de modification liee au projet).
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, les produits de construction utilises sont nettoyyables (sans faire usage de produits d'entretien odorants) et ne sont pas a l'origine d'emissions odorantes notables.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Les locaux sont ventiles selon les normes et textes en vigueur. Le systeme de traitement des fumees permet la neutralisation des eventuelles odeurs residuelles issues de la combustion.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Le fonctionnement du crematorium n'engendre pas de nuisances vibratoires specifiques (pas de modification liee au projet).
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, les travaux a l'exterieur s'effectuent pendant la journee. Ils ne sont pas a l'origine de nuisances lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	L'exploitation du crematorium n'est pas a l'origine de nuisances lumineuses etant donne l'absence d'activite nocturne et d'enseignes lumineuses (pas de modification liee au projet).
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les principales emissions atmospheriques sont celles generees par l'appareil de cremation. Ces emissions sont rejetees au niveau de la cheminee apres avoir subi un traitement par filtration. Les emissions sont essentiellement composees de gaz de combustion, de poussieres, de metaux, de dioxines/furanes, d'acide chlorhydrique et de Composes Organiques Volatils. Les équipements performants assurent des rejets
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les effluents liés à l'exploitation du crématorium comprennent les eaux usées sanitaires et les eaux pluviales (pas de besoin en eau pour le système de traitement des émissions atmosphériques, les réactifs étant sous forme solide). Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sont raccordés au réseau municipal. Le projet n'entraîne pas d'impact notable.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les déchets ménagers sont triés et stockés dans des poubelles et conteneurs et éliminés via la filière de ramassage communal des ordures ménagères. Les métaux ferreux et non ferreux récupérés lors de la crémation sont triés, stockés dans des conteneurs spécifiques, puis recyclés. Les déchets issus du traitement des gaz de combustion sont stockés dans des contenants hermétiques et envoyés vers un centre de déchets.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet correspond à la rénovation et à l'extension du bâtiment d'un crématorium existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

cf Annexe 8

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom GOURINAL

Prénom Jean Antoine

Qualité du signataire Directeur des crematoriums et des maisons funéraires

À Courbevoie

Fait le 23-07-2025 / / / /



Signature du (des) demandeur(s)